
Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle de Terre des Hommes Luxembourg (TdHL), tenue le 9 mars 2023 au Cercle des ONGD, rue Saint Ulric, Luxembourg, 18h30

1. Allocution de la Présidente

Monique Berscheid, Présidente, souhaite la bienvenue aux membres de l'Association pour cette Assemblée générale annuelle qui, après les trois assemblées générales précédentes tenues selon le mode du vote à distance, se tient à nouveau en présentiel.

Selon la liste des présences, 12 membres sont présents et six membres ont donné une procuration à un des membres présents.

La Présidente se réfère à la lettre de convocation envoyée aux 33 membres de l'Association le 20 février 2023 et à l'ordre du jour qui y est proposé. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire et d'un scrutateur

L'Assemblée désigne Roland Jaeger comme secrétaire de séance et Christoph Rosenberg comme scrutateur composant avec la Présidente le Bureau de l'Assemblée. Le procès-verbal de l'Assemblée sera signé pour approbation par les membres de ce Bureau.

3. Présentation et discussion du rapport d'activités 2022

Le Secrétaire présente le rapport d'activités 2022 qui porte sur les travaux du Conseil d'administration et du Bureau exécutif.

Le Conseil d'administration se compose de Monique Berscheid, Présidente, Marie-Laure Mir, Vice-présidente, Lucien Berscheid, Trésorier, Roland Jaeger, Secrétaire, ainsi que de Joseph Faber, Paul Hansen, Rita Heyen, Marie-Claude Koders et Franz Schleiser. Le Bureau exécutif réunit la Présidente, la Vice-présidente, le Trésorier et le Secrétaire. Le Conseil d'administration a tenu cinq réunions et le Bureau exécutif s'est réuni au moins une fois entre chaque réunion du Conseil d'administration. Angélique Brosset, comme Gestionnaire de projets, a participé aux réunions de ces deux organes. Les procès-verbaux du Bureau exécutif ont été communiqués pour information aux membres du Conseil d'administration.

Le rapport d'activités porte sur les relations avec le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), les initiatives se rapportant à la collecte de fonds, la politique de protection de l'enfant, l'engagement auprès du Cercle des ONGD ainsi que sur la communication externe et la publication des newsletters. Depuis 2019, TdHL a le statut de membre associé auprès de Terre des Hommes Fédération Internationale.

En juin 2022, la Présidente et la Gestionnaire de projets ont été en mission à Quito pour finaliser avec les responsables de Fundacion Wiñarina un nouveau projet portant sur la défense des droits des enfants et adolescents en risque social.

En novembre 2022, la Présidente, la Vice-Présidente et la Gestionnaire de projets ont été en mission à Rosario pour prendre connaissance de l'évolution des activités du projet en cours et pour préparer les modalités d'un nouveau projet appelé à prendre la relève du projet actuel.

Les projets poursuivis en 2022 sont les suivants :

- un projet avec l'association Inhijambia à Managua au Nicaragua (AI4) : il concerne la prise en charge d'enfants, d'adolescents et de jeunes en risque social, vivant dans les quartiers pauvres et marchés populaires de Managua,
- un autre projet au Nicaragua avec le partenaire FODI, (FODI2) : il porte sur l'enseignement technique et la formation professionnelle pour des travailleurs de l'économie informelle,
- le projet AMAP auprès des habitants d'un quartier pauvre à Rosario en Argentine (AMAP2) : il fait suite aux activités de Hëllef fir Rosario et concerne le renforcement de services sociaux auprès des habitants de ce quartier,
- un projet avec la Fundacion Wiñarina à Quito en Equateur (FW6) : il porte sur la défense des droits des enfants et adolescents en risque social

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités de l'année 2022.

4. Rapport du Trésorier et présentation des comptes annuels de 2022

Lucien Berscheid, Trésorier, présente les comptes annuels et le rapport financier détaillé au 31 décembre 2022 qui est distribué aux participants. Il décrit la situation des dons et des financements publics pour les divers projets ainsi que les postes des frais généraux.

Le Trésorier illustre la répartition des recettes et des dépenses 2022 dont il ressort que plus de 90% des dépenses sont consacrées aux projets.

La Gestionnaire de projets explique, sur base d'un document intitulé « Récapitulatif des projets en cours au 09.03.2023 », la durée, les objectifs et les aspects financiers de chacun des quatre projets ayant été poursuivis en 2022.

L'Assemblée prend acte du rapport du Trésorier sur les comptes annuels de 2022 et des explications données par la Gestionnaire de projets.

5. Rapport des commissaires aux comptes

Le Trésorier donne lecture du rapport des deux commissaires aux comptes, Messieurs Albert Rinnen et Christoph Rosenberg, qui ont procédé à la vérification des comptes pour 2022, le tout basé sur les annexes fournies et les extraits bancaires et de CCP. Dans le rapport il est déclaré que « *toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2022 ont été mises à disposition et les commissaires ont validé par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables et vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2022. Les vérifications effectuées permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association* ». Ils proposent que décharge soit donnée au Trésorier.

6. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels de l'exercice 2022.

7. Décharge au Trésorier et aux commissaires aux comptes

L'Assemblée accorde à l'unanimité décharge au Trésorier et aux commissaires aux comptes.

8. Décharge aux membres du Conseil d'administration

L'Assemblée accorde à l'unanimité décharge aux membres du Conseil d'administration.

9. Présentation et adoption du programme des activités 2023

La Présidente donne un aperçu sur les activités déjà réalisées en 2023. Il s'agit d'une réunion du Bureau exécutif et du Conseil d'administration, de l'accomplissement des formalités pour l'obtention du renouvellement de l'agrément « Organisation Non Gouvernementale de Développement » ainsi que des relations avec le MAEE et avec les partenaires locaux.

La Présidente expose ensuite les activités prévues en 2023. Elle résume la continuation des activités habituelles et met l'accent sur préparation d'un nouveau projet AMAP de trois ans que le Conseil d'administration a décidé de lancer en 2023 et des réflexions qui sont actuellement menées au sujet de la préparation d'un nouveau projet appelé à prendre la relève de l'actuel projet FODI 2. Elle décrit aussi les réflexions que le Conseil d'administration mènera pour élaborer une vision stratégique à moyen et long terme pour assurer la disponibilité de ressources humaines bénévoles et garantir la pérennité des activités. Dans ce contexte, elle annonce qu'il est prévu d'engager la Gestionnaire de projets à temps complet à partir du 1^{er} mai avec une extension de ses attributions.

Un document comportant la liste des activités déjà réalisées en 2023 et celles prévues en 2023 est distribué aux participants.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le programme d'activités de 2023 et les orientations expliquées par la Présidente.

10. Présentation et vote du budget prévisionnel 2023

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel pour 2023 fondé sur le programme présenté au point précédent de l'ordre du jour et sur les explications données par la Présidente. Les documents correspondants sont distribués aux participants.

Le Trésorier décrit le cadre financier des deux nouveaux projets (AMAP et FODI) susceptibles d'être adoptés par le Conseil d'administration en 2023 et celui de l'engagement à plein temps de la Gestionnaire de projets. Il décrit également l'état d'avancement des procédures pour entrer dans le bénéfice d'un legs incluant un immeuble.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2023.

11. Fixation du montant de la cotisation 2023

L'Assemblée décide à l'unanimité de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 25 euros.

12. Renouvellement partiel du Conseil d'administration

Les mandats d'administrateurs de Monique Berscheid, Paul Hansen, Roland Jaeger et Marie-Laure Mir viennent à expiration. Les membres sortants, à l'exception de Paul Hansen, sont candidats à une réélection. Une nouvelle candidature a été introduite par Fabrizio Dicembre qui a eu l'occasion de se présenter lors d'une brève invitation à un Conseil d'administration. La Présidente donne lecture d'une lettre de motivation que Fabrizio Dicembre lui a adressée.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée réélit les trois membres sortants et élit comme nouvel administrateur Fabrizio Dicembre. Leur mandat est de deux ans et arrive à terme lors de l'Assemblée générale annuelle de 2025. Lors de sa prochaine réunion le Conseil d'administration procédera à la désignation de son Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire.

Monique remercie chaleureusement Paul Hansen qui a joué un rôle précieux au Conseil d'administration pour la bonne intégration des activités de Hëllef fir Rosario dans TdHL et qui a témoigné d'un réel dévouement pour de nombreuses activités.

13. Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023

L'Assemblée prend acte de la décision d'Albert Rinnen de ne pas renouveler son mandat de commissaire aux comptes. Elle réélit Christoph Rosenberg et élit Paul Hansen comme commissaires aux comptes pour 2023.

Au nom du Conseil d'administration, la Présidente remercie Albert Rinnen pour ses engagements successifs comme commissaire aux comptes et ses engagements personnels pour appuyer les activités de TdHL.

14. Divers et clôture de l'Assemblée

Plus aucun point n'étant soulevé, la Présidente clôture l'Assemblée à 20h40 et invite les participants à un verre de l'amitié.



Monique Berscheid
Présidente



Roland Jaeger
Secrétaire



Christoph Rosenberg
Scrutateur